



CONTRAT TERRITORIAL REGION OCCITANIE 2022-2028

Bilan des programmations opérationnelles 2022-2025



PETR VIDOURLE CAMARGUE

50 COMMUNES

- Aigues-Mortes
- Aigues-Vives
- Aimargues
- Aspères
- Aubais
- Aubord
- Aujargues
- Beauvoisin
- Boissières
- Boisseron
- Calvisson
- Campagne
- Cannes-et-Clairan
- Codognan
- Combas
- Congénies
- Crespian
- Saint-Clément
- Entre-Vignes
- Fontanès
- Galargues
- Gallargues-le-Montueux
- Garrigues
- Junas
- Le-Cailar
- Lecques
- Le-Grau-du-Roi
- Lunel
- Lunel-Viel
- Marsillargues
- Montmirat
- Montpezat
- Mus
- Parignargues
- Nages-et-Sologues
- Saint-Clément
- Saint-Just
- Saint-Laurent-d'Aigouze
- Saint-Nazaire-de-Pézan
- Saint-Sériès
- Salinelles
- Saturargues
- Saussines
- Sommières
- Southernvignargues
- Uchaud
- Vauvert
- Vergèze
- Vestric-et-Candiac
- Villetelle
- Villevieille





CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022 - 2028

La Région Occitanie a engagé le déploiement d'une **nouvelle génération de politiques contractuelles** pour la période 2022-2028, orientée autour des priorités régionales du **PACTE VERT**. Le contrat cadre du Contrat Territorial Régional Vidourle Camargue a été signé le 14 septembre 2023 à Aimargues en présence des partenaires.

Un programme opérationnel annuel recensant les opérations menées sur le territoire est voté chaque année. Ce contrat permet de déterminer les priorités de chacun autour des enjeux communs et se présente comme une déclinaison locale du PACTE VERT qui vise à :

- **Promouvoir un nouveau modèle de développement,**
- **Réussir ensemble le rééquilibrage territorial (justice territoriale),**
- **Favoriser l'adaptation et la résilience du territoire au changement climatique.**

Chaque projet instruit est qualifié au regard des objectifs du PACTE VERT en montrant qu'il répond à au moins un objectif, sans en contredire un autre.

Le CTO s'appuie sur un **Programme Pluriannuel de Projets et d'Investissements (PPPI)**, liste indicative des projets pour 2022-2028 que les collectivités territoriales ont renseignés auprès du PETR. L'inscription d'un projet au sein du PPPI 22-28 n'engage pas les partenaires du CTO Vidourle Camargue sur son accompagnement financier.

En effet, au regard du contexte inflationniste et de la crise énergétique qui touche toutes les collectivités et rend difficile une projection à 6 ans pour les territoires comme pour la Région, le PPPI 2022-2028 est un document de suivi partagé entre les partenaires et servira de base pour l'élaboration des **programmes opérationnels annuels**.

Le CTO implique l'élaboration de Programmes Opérationnels annuels au travers d'un dialogue territorial conduit par le PETR Vidourle Camargue. Les projets doivent être inscrits dans le programme opérationnel **avant le 31 mars de l'année N**.



Parmi les projets présentés dans le CTO, ont vocation à être accompagnés par la Région (conditions cumulatives):

- Les projets qualifiés au regard du **référentiel du Pacte Vert** inscrits au sein d'un **programme opérationnel annuel** du Contrat territorial correspondant,
- Les projets éligibles aux **dispositifs régionaux en vigueur**.
- Les projets doivent faire l'objet d'un **dépôt de dossiers de demande de subvention** auprès de la Région avant le début des travaux.

⚙️ Ceci permet le déclenchement d'un **accusé de réception** permettant de débiter les travaux, de **confirmer l'éligibilité du dossier et d'identifier précisément les dépenses éligibles** aux dispositifs régionaux.



Le guide des aides

Pour répondre aux besoins des territoires, la Région Occitanie a fait évoluer ses dispositifs pour plus d'adaptabilité et de réactivité.

En réponse aux enjeux du Pacte Vert, l'accompagnement régional vient désormais **privilégier l'établissement de projets plus vertueux, plus sobres et plus justes**, nous permettant de réussir, ensemble, à accélérer cette transition écologique et sociale indispensable.

En ce sens, **une nouvelle version du guide des aides régionales** conçue pour faciliter l'accès aux services régionaux constitue un véritable annuaire des dispositifs et interlocuteurs à disposition des collectivités.

[Télécharger le document](#)

La stratégie contractuelle pour le territoire Vidourle Camargue est déclinée
autour de 5 objectifs stratégiques et 10 mesures opérationnelles





OBJECTIF STRATEGIQUE 1

Développer les ressources et réduire les besoins externes du territoire et rendre le territoire plus autonome et vertueux



16 opérations soutenues



15,6 M€ investis sur le territoire



1,8 M€ de subventions Région Occitanie

Mesure 1.1 : En énergie

Objectifs de la mesure :

- La rénovation bâtiminaire et énergétique et l'extension des équipements et bâtiments publics existants,
- L'écoconstruction des nouveaux bâtiments et la faible empreinte artificielle des sols,
- La production d'énergies renouvelables, notamment par la pose de panneaux solaires, le remplacement de systèmes de chauffage énergivores, la construction de réseaux de chaleur, etc.
- L'économie d'énergie comme la mise en place d'éclairages LED, etc.
- Des dispositifs d'incitation à l'investissement (cadastre solaire), de planification énergétique, d'étude de faisabilité d'un fonds carbone, trame noire et ciel étoilé,
- Le développement d'une gouvernance locale d'un territoire à énergie positive.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Rénovation énergétique de la "Maison du peuple"	Codognan	50 450 €	12 612 €	Rénovation des bâtiments publics
	Chaufferie bois de la halle des sports	Lunel-Viel	71 263 €	14 679 €	Energie Air Climat
2023	Rénovation énergétique de la salle des fêtes communale Jean Bosc	Aigues-Vives	663 071 €	30 950 €	Rénovation des bâtiments publics
	Mise aux normes et extension de l'Hôtel de ville - Phase 1 sur 2	Aimargues	1 220 000 €	40 000 €	Rénovation des bâtiments publics
	Rénovation énergétique de la Mairie	Cannes-et-Clairan	34 680 €	6 936 €	Rénovation des bâtiments publics
	Audits énergétiques - Aigues-Mortes	CCTC	101 040 €	30 312 €	Soutien à l'efficacité énergétique
	Réhabilitation du centre Aqua Camargue au Grau-du-Roi	CCTC	361 350 €	90 000 €	Soutien aux équipements sportifs
	Rénovation énergétique du groupe scolaire "Les Amandiers"	Mus	135 001 €	23 333 €	Rénovation des bâtiments publics
2025	Rénovation énergétique et acoustique salle multi activité "Le Hangar"	Aubord	486 709 €	30 000 €	Rénovation des bâtiments publics
	Rénovation énergétique du bâtiment du relais Petite Enfance	CALA	233 114 €	30 000 €	Rénovation des bâtiments publics
	Etude énergétique et travaux d'économies d'énergies dans le bâtiment administratif	CCPS	172 674 €	25 983 €	Rénovation des bâtiments publics
	Rénovation énergétique de la mairie	Villevieille	255 048 €	20 000 €	Rénovation des bâtiments publics
			3 784 400 €	354 805 €	12 opérations



[AIMARGUES]

Réfection de l'hôtel de Ville

Depuis sa création en 1900, l'hôtel de ville a été aménagé à plusieurs reprises pour s'adapter à l'évolution démographique de la commune. Cependant, les espaces sont désormais inadaptes pour accueillir les 29 élus et 12 agents dans de bonnes conditions de travail, et le bâtiment ne respecte plus les normes techniques actuelles, notamment celles des établissements recevant du public. En 2022, un projet de rénovation complète a été lancé, incluant la création d'une extension et l'intégration de l'ancien bâtiment de la poste ainsi que de la salle Brassens. Ce projet prévoit la mise aux normes des installations électriques, de sécurité incendie et d'accessibilité. Il intègre également des mesures écologiques, visant une réduction de 68 % de la consommation d'électricité et de 94 % des émissions de CO₂, avec l'installation de panneaux photovoltaïques pour couvrir une grande partie des besoins énergétiques restants.



[LUNEL-VIEL]

Installation d'une chaufferie biomasse

La commune de Lunel-Viel a installé une chaufferie à granulés de bois au gymnase Pierre de Coubertin dans le cadre de sa transition énergétique. Ce remplacement des anciennes chaudières à gaz par deux chaudières automatisées à granulés permet de chauffer les parties communes et de produire de l'eau chaude sanitaire de manière plus durable. L'énergie bois, renouvelable et locale, remplace les énergies fossiles, réduisant ainsi les émissions de CO₂. Un silo alimente le système, et une régulation numérique optimise la consommation énergétique, contribuant à la fois à des économies et à la préservation de l'environnement.

[CCTC]

Réhabilitation du centre intercommunal Aqua Camargue

Les travaux de rénovation énergétique de la piscine Aqua Camargue ont permis d'améliorer l'efficacité énergétique de l'établissement en modernisant plusieurs de ses systèmes. Le traitement de l'eau a été optimisé, ainsi que l'éclairage, afin de réduire la consommation énergétique globale. L'objectif du projet était d'atteindre une réduction de 40 % de la consommation d'énergie d'ici 2030. Ces améliorations ont été réalisées dans le respect des exigences du décret "Eco Énergie", qui concerne les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m². Grâce à ces rénovations, la piscine devient plus écologique, conforme aux normes en vigueur et contribue à une gestion plus responsable de l'énergie, tout en garantissant un meilleur confort pour les usagers.

Mesure 1.2 : Par une alimentation durable

Objectifs de la mesure :

- La structuration des filières locales sur le Plan Alimentaire Territorial à l'échelle du Département (gouvernance), du PETR et des EPCI,
- Les actions et investissements pour une alimentation saine et durable pour tous peu émettrice de gaz à effet de serre (« De la ferme à l'assiette », etc.),
- La création / rénovation de multiples ruraux, de halles de marchés et de magasins de producteurs locaux,
- L'appui au retour de la gastronomie et l'art culinaire français,
- Le soutien et installations pour une agriculture et une pêche à moindre impact,
- Le soutien et création de jardins partagés et d'espaces d'agriculture urbaine,
- Le soutien aux infrastructures des cuisines et restaurants scolaires et RHD de qualité et qui s'approvisionnent en produits locaux,
- Les actions pour la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- La sensibilisation au « Consommer autrement » et éducation auprès de la population, animation d'un réseau citoyens à l'échelle communale.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2023	Construction d'une nouvelle cuisine centrale à Vauvert - Tranche 1 sur 2	CCPC	8 450 975 €	400 000 €	Transition alimentaire dans la restauration collective
	Création d'une cuisine municipale à l'école Les Thermes	Lunel-Viel	935 119 €	172 610 €	Transition alimentaire dans la restauration collective
2025	Construction d'une cuisine sur place pour le restaurant scolaire d'Aigues-Vives	CCRVV	2 504 530 €	108 992 €	Transition alimentaire dans la restauration collective
	Construction d'une nouvelle cuisine centrale à Vauvert - Tranche 2 sur 2	CCPC	8 450 975 €	800 000 €	Transition alimentaire dans la restauration collective
			11 890 624 €	1 481 602 €	4 opérations



[CCPC]

Construction d'une cuisine centrale intercommunale

La Communauté de communes de Petite Camargue a inauguré, le 7 janvier 2026 à Vauvert, sa nouvelle cuisine centrale intercommunale, un équipement destiné à répondre à l'augmentation des besoins en restauration scolaire. D'une surface d'environ 1 376 m², cette infrastructure moderne peut produire jusqu'à 2 700 repas par jour pour les cantines des communes du territoire. Elle approvisionne plusieurs restaurants scolaires et accompagne l'évolution démographique locale.

Conçu dans une démarche durable, le projet privilégie les circuits courts et l'utilisation de produits issus de l'agriculture locale afin de proposer une alimentation saine et de qualité aux élèves. Le bâtiment a également été pensé pour améliorer les conditions de travail des équipes et garantir un haut niveau d'exigence sanitaire. Cette cuisine centrale constitue ainsi un équipement structurant pour le territoire, favorisant à la fois une restauration scolaire de qualité et le soutien à l'économie agricole locale.



[CCRVV]

Restaurant scolaire d'Aigues-Vives

La commune de Aigues-Vives a récemment inauguré un nouveau restaurant scolaire réalisé par la CC Rhône-Vistre-Vidourle afin de répondre à l'augmentation des effectifs scolaires. Situé face à l'école, le bâtiment de 972 m² peut accueillir jusqu'à 456 élèves en plusieurs services. Le restaurant scolaire comprend 78 places pour les maternelles et un self pour les élèves de l'élémentaire pouvant accueillir jusqu'à 300 enfants.

L'équipement dispose également d'une cuisine sur place, permettant la préparation des repas directement dans le bâtiment. Ce fonctionnement favorise une meilleure qualité alimentaire et une initiation au goût pour les enfants, tout en améliorant l'organisation du service de restauration.



[LUNEL-VIEL]

Création d'une cuisine municipale

La commune de Lunel-Viel a lancé la création d'une cuisine centrale au sein de l'école maternelle Les Thermes, dans le cadre d'un projet de modernisation de ses infrastructures.

Cette cuisine permettra de préparer les repas directement sur place, garantissant ainsi une meilleure qualité nutritionnelle et une réactivité accrue aux besoins des élèves. Ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer l'autonomie de l'établissement en matière de restauration scolaire et de favoriser une alimentation plus saine et locale pour les enfants. Cette initiative témoigne de l'engagement de la mairie pour le bien-être des élèves et la qualité de leur environnement scolaire.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

Accueillir, développer, consolider une économie productrice, créatrice d'emplois et résiliente



8
opérations
soutenues



5,4 M€
investis sur
le territoire



904 014 €
de subventions
Région Occitanie

Mesure 2.1 : Par le développement du tissu économique

Objectifs de la mesure :

- Encourager l'accueil, le maintien et le développement d'activités innovantes et respectueuses de l'environnement,
- Soutenir et développer les filières et savoir-faire locaux,
- Accompagner les entreprises, anticiper et observer les mutations économiques,
- Soutenir l'adaptation, l'optimisation et la qualification des espaces et infrastructures d'accueil des entreprises,
- Construire une démarche commune de marketing territorial visant à orienter l'attractivité économique du territoire,
- Soutenir l'économie sociale et solidaire et ses acteurs porteurs de dynamique et créateurs de liens,
- Structurer et développer l'offre touristique entre terre et mer en créant des synergies,
- Développer un tourisme durable basé sur la valorisation des patrimoines naturel et culturel et des activités de pleine nature,
- Développer le fluvial et les potentialités liées à l'eau,
- Inscrire l'agritourisme comme levier du développement touristique,
- Qualifier et moderniser une offre touristique en adéquation avec les attentes des clientèles,

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Rénovation de l'hébergement "L'accueil des pèlerins"	Entre-Vignes	14 806 €	2 220 €	Qualification et compétitive des entreprises
	Aménagement d'un ponton pour les catamarans et d'une base de vie et services aux plaisanciers	Port Camargue	485 000 €	145 500 €	Aménagement du littoral
	Rehaussement du pont des Tourradons - Canal du Rhône à Sète	VNF	750 000 €	375 000 €	Grandes infrastructures, ports et canaux
2023	Rénovation du pôle entreprendre (Maison de l'économie)	CCPL	1 200 000 €	234 276 €	Immobilier collectif
	Etude et travaux de reconversion de l'ancienne cave viticole	Combas	2 994 283 €	50 000 €	Reconquête des friches en Occitanie
2024	Etude de diagnostic de l'appareil commercial du centre-ville du Grau-du-Roi - Phase 2	CCTC	6 990 €	3 495 €	Etude PVD/BCO
2025	Reconversion de l'ancienne cave viticole	Combas	2 994 283 €	80 000 €	Equipements publics d'intérêt local dans les territoires prioritaires
			5 451 079 €	890 491 €	7 opérations



[PORT - CAMARGUE]

Création d'un ponton pour les catamarans

Port Camargue innove en aménageant un ponton spécifiquement dédié aux catamarans, capable d'accueillir des multicoques de 12 à 20 mètres. Construit en aluminium avec un plâtrage composite, il garantit à la fois stabilité et durabilité, tout en intégrant un système innovant de raccordement aux réseaux d'eaux usées pour une gestion écologique des déchets. La base de vie attenante propose un espace d'accueil convivial, offrant des services personnalisés, des conseils techniques et des zones de détente et de réparation pour les plaisanciers. Ce projet moderne, qui allie performance technique et respect de l'environnement, dynamise l'offre portuaire et contribue à la valorisation du littoral tout en stimulant l'économie locale.



Mesure 2.2 : Par l'employabilité des actifs

Objectifs de la mesure :

- La création, requalification, aménagement et équipements des lieux adaptés aux nouveaux modes de travail ou dédiés à la formation et à l'accompagnement méthodologique et pédagogique comme les écoles d'entreprises, les maisons de l'emploi, etc.,
- Le soutien à l'insertion professionnelle et l'accompagnement des chercheurs d'emploi en prenant compte de l'inclusion et des égalités sociales
- Les actions de professionnalisation et de formation aux métiers de la transition écologique et autres filières d'avenir,
- L'adhésion aux solutions proposées par l'Etat et ses partenaires : 1 jeune 1 solution, Territoire Zéro chômeurs, Plan de gestion des emplois et des compétences territoriales (GPECT), etc.
- L'installation de sociétés coopératives (SCOP, SIC) ou autres types d'entreprises issues de l'Economie Sociale et Solidaire.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2024	Etude Logement des travailleurs saisonniers à Saint-Laurent d'Aigouze et au Grau-du-Roi	CC Terre de Camargue	27 047 €	13 523 €	Etudes PVD/BCO
			27 047 €	13 523 €	1 opération

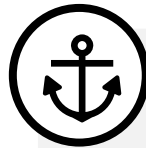


[CALA]

Rénovation du Pôle Entreprendre

La Communauté d'Agglomération Lunel Agglo a entrepris la transformation de son Pôle Entreprendre en une Maison de l'Économie, visant à offrir des services complémentaires aux entreprises dans un cadre moderne et accessible.

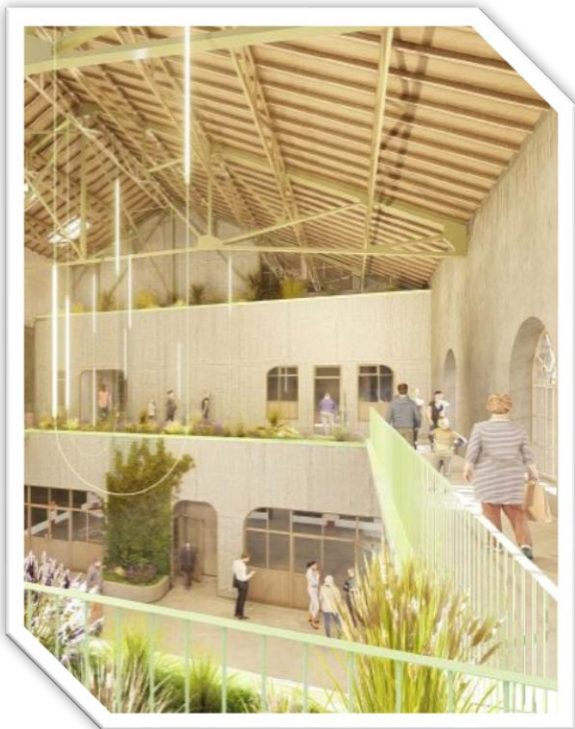
La Maison de l'Économie ambitionne de devenir le lieu de référence pour toutes les entreprises, indépendamment de leur taille ou secteur d'activité. Elle sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, garantissant ainsi une inclusivité totale. Le projet prévoit la rénovation complète du bâtiment actuel, réparti sur trois étages, pour le moderniser et le rendre plus convivial. Les travaux incluent la mise aux normes pour l'accessibilité, l'installation d'un système d'accès par badge, ainsi que l'agrandissement et l'équipement des salles de réunion et des espaces de coworking avec du matériel numérique de pointe. Les bureaux seront rénovés avec des installations modernes, incluant chauffage, climatisation, acoustique et éclairage LED. Des bornes de recharge électrique et des arceaux pour vélos seront également installés sur le parking.



[LE GRAU-DU-ROI]

Réhabilitation des deux môles d'accès au chenal maritime

La réhabilitation des épis de protection – môles – est et ouest a permis de reconstruire les carapaces en enrochements, de réaliser un revêtement en béton désactivé sur l'ensemble de la promenade, de rénover le muret rive gauche, de mettre en œuvre des réseaux secs et humides, et de mettre en place un balisage lumineux. Cette opération a fait l'objet d'un groupement de commandes entre deux maîtres d'ouvrage : la Région Occitanie, qui intervient sur tout ce qui concerne le confortement et la réhabilitation de l'ouvrage structurel, enrochements, solidification, et la Ville, qui assure les aménagements de surface, réseaux secs et réseaux humides.



[COMBAS]

Reconversion de l'ancienne cave coopérative

La commune de Combas a entrepris la réhabilitation de son ancienne cave coopérative, un bâtiment emblématique datant de 1924. Acquise en juillet 2022 pour 300 000 €, la municipalité a pour objectif de transformer ce site de 4 760 m² en un pôle économique dynamique.

La réhabilitation vise à accueillir divers services, bureaux, commerces et artisans, avec des espaces modulables de 40 à 300 m². L'espace central et les parties communes resteront la propriété de la commune, accessibles pour des événements culturels, des marchés ou des expositions.

Des entreprises, telles qu'un caviste et un primeur-traiteur, ont déjà manifesté leur intérêt. La municipalité recherche activement des activités artisanales, des professions paramédicales ou des services afin de compléter l'offre commerciale et de répondre aux besoins des habitants.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 Renforcer l'attractivité des centralités et adapter l'accès aux équipements, services et commerces de proximité



90
opérations
soutenues



68,8 M€
Investis sur
le territoire



4,7 M€
de subventions
Région Occitanie

Mesure 3.1 : Pour le cadre de vie

Objectifs de la mesure :

- Le renouvellement de friches urbaines, des centres anciens et historiques et la déconstruction/réhabilitation d'anciens bâtis afin de créer de la qualité urbaine (nouveaux logements qualitatifs accessible au plus grand nombre ou répondant aux attentes des personnes âgées, aux jeunes, aux personnes seules, aux familles monoparentales..., commerces, espaces publics...) avec l'objectif de favoriser la densité et de limiter la consommation foncière,
- La création de logements d'urgence,
- Des opérations d'aménagements s'inscrivant dans la transition écologique : aménagement de places partagées, d'axes principaux/quartiers, mobilités douces et accessibilité, meilleurs accès aux services et équipements structurants, etc.
- La réhabilitation/l'extension des groupes scolaires, bâtiments ouverts au public, etc.
- Le soutien aux études et à l'investissement dans le cadre des Contrats « Bourg-centre » et Petites Villes de Demain,
- Le soutien aux entreprises et aux commerces locaux et de proximité,
- Le soutien au développement des infrastructures d'accueil d'enfants (crèche, périscolaire, ALSH, RPE, pôles éducatifs de territoire et numériques, Territoires Numériques Educatifs etc.),
- L'accès aux services de santé et aux soins médico-sociaux pour tous et aux infrastructures pour les personnes âgées,
- Les investissements pour la sécurité des populations.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Aménagement et mise en valeur de l'avenue des Cévennes	Aujargues	472 195 €	25 000 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Requalification de la place Antonin Revest	Le Grau-du-Roi	2 141 637 €	90 000 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Requalification de l'avenue Dossenheim Ouest	Le Grau-du-Roi	1 038 731 €	70 877 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Aménagement de l'impasse des Jonquières et de la rue de la Gleinasse	Lecques	542 950 €	16 011 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Aménagement du chemin du Jeu de Mail	Lunel	1 039 389 €	79 585 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Aménagement et mise en sécurité de l'avenue du Puits Vieux RD 842 - Tranche 1 sur 2	Mus	635 629 €	70 000 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Création d'un commerce multiservice	Saint-Clément	82 213 €	24 663 €	Economie de proximité
2023	Aménagement d'un espace public au pied du Montcalm	Vauvert	171 450 €	51 435 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Valorisation du patrimoine local : site de l'Espéron - Tranche 2	Vauvert	291 142 €	12 746 €	Espaces publics (ancien dispositif)
	Réhabilitation d'un local administratif en cabinet médical avec accessibilité PMR	Aspères	12 610 €	2 000 €	Fonds régional d'intervention
	Création d'une forêt urbaine dans le quartier "Ile Verte"	Calvisson	76 243 €	15 044 €	Espaces publics résilients
	Création d'une crèche de 20 places	Entre-Vignes	1 139 169 €	271 660 €	ATI FEDER
	Modernisation de la boulangerie municipale	Montpezat	50 000 €	15 000 €	Pass commerce de proximité
	Aménagement d'un espace public renaturé au pied du Montcalm (tranche complémentaire)	Vauvert	1 488 770 €	236 434 €	Espaces publics résilients
2024	Aménagement aux abords du lycée Louis Feuillade	Lunel	263 778 €	63 637 €	Mobilité infrastructures routières
	NPNRU - Réhabilitation de la rue de la Libération	Lunel	1 205 607 €	190 000 €	NPNRU - Espaces publics résilients
	NPNRU - Rénovation de 4 locaux commerciaux : rue de la Libération, rue Jean-Jacques Rousseau, et place Jean Jaurès	Lunel	197 782 €	50 800 €	NPNRU - Soutien au commerce de proximité
	Requalification du cours Gabriel Péri (ACV)	Lunel	931 761 €	150 000 €	Desimpermeabilisation et renaturation
	Aménagement de la place du village - mise en sécurité et mise en valeur - place de la mairie - place du 11 novembre	Mus	400 000 €	30 000 €	Espaces publics résilients
	Aménagement d'un parc multifonctionnel : aménagement d'un parcours de santé et agrès sportif - Tranche 2 sur 2	Nages-et-Solorgues	72 499 €	8 000 €	Soutien aux équipements sportifs
	NPNRU - Aménagement d'un espace public renaturé au pied du Montcalm	Vauvert	1 074 700 €	287 869 €	NPNRU - Espaces publics résilients
2025	Aménagement du site des lacs de Vergèze en base de loisirs	Vergèze	426 250 €	80 000 €	Equipements structurants BCO
	Desimpermeabilisation de la cour d'école Henri Severin	Aigues-Mortes	325 798 €	40 724 €	Espaces publics résilients
	Desimpermeabilisation de la cour d'école Charles Gros	Aigues-Mortes	719 543 €	60 000 €	Espaces publics résilients
	Aménagement d'un parc intergénérationnel	Aimargues	1 143 524 €	50 000 €	Espaces publics résilients
	Travaux de réhabilitation et de consolidation du bâtiment de la mairie	Boisseron	238 384 €	21 000 €	Fonds régional d'intervention
	Requalification de la place Charles de Gaulle	Calvisson	853 109 €	50 000 €	Espaces publics résilients
	Etude de refonte de la signalétique et élaboration d'un schéma directeur de la signalétique locale	Calvisson	25 920 €	10 800 €	Etude PVD/BCO
	Travaux d'aménagement d'un poumon paysager centre urbain entrées des écoles	Galargues	84 058 €	20 000 €	Fonds régional d'intervention
	NPNRU - Requalification de l'Avenue Victor Hugo	Lunel	1 683 348 €	100 000 €	Espaces publics résilients
	Rénovation de l'EAJE et création de 13 places supplémentaires	Marsillargues	2 272 703 €	22 500 €	Petite enfance
	Travaux d'aménagements et de mise en sécurité du cœur du village : désimpermeabilisation et végétalisation	Montpezat	1 169 372 €	45 982 €	Espaces publics résilients
	Rénovation de trois logements communaux	Saint-Clément	310 979 €	20 619 €	Logements locatifs à vocation sociale
	NPNRU - Renaturation du cœur du quartier des Costières : Parc Nelson Mandela	Vauvert	1 311 671 €	100 000 €	NPNRU - Espaces publics résilients
	NPNRU - Renaturation du cœur du quartier des Costières : Aménagement extérieurs du centre commercial de l'ANCT	Vauvert	665 200 €	93 000 €	Projets d'intérêt régional
	Etude pour la création d'un parking relais en entrée de ville	Vauvert	14 160 €	5 900 €	Etude PVD/BCO
	Etude pour la requalification du boulevard Jean Jaurès	Vauvert	15 000 €	6 250 €	Etude PVD/BCO
	Requalification de la place de la République	Vergèze	2 167 200 €	70 000 €	Espaces publics résilients
Rénovation de deux logements communaux	Villevieille	37 041 €	9 260 €	Logements locatifs à vocation sociale	
			26 791 514 €	2 566 796 €	39 opérations



[L U N E L]

Requalification du cours Gabriel Péri

Le chantier du secteur « Péri - Louis Rey – Caladons », lancé en octobre 2023, s'est achevé début juillet 2024 après 10 mois de travaux. Ce réaménagement a transformé le cœur de ville en un espace public apaisé et piétonnier, favorisant l'accessibilité et la convivialité. Les trottoirs ont disparu, remplacés par un niveau unique adapté aux personnes à mobilité réduite et aux familles. Le design de l'espace se distingue par des matériaux de qualité et un mobilier moderne, avec des éléments végétalisés et des calades inspirées de l'histoire de Lunel. Ce projet vise aussi à dynamiser le commerce local, guidant les visiteurs vers les commerces historiques et récents. Le cours Péri, désormais modernisé et végétalisé, est un lieu propice à la détente et la déambulation.



[A I G U E S - M O R T E S]

Désimperméabilisation des cours d'écoles

Le projet de désimperméabilisation des cours d'école à Aigues-Mortes illustre l'engagement de la commune en faveur de la transition écologique. À l'école Henri Séverin, la nouvelle cour a été inaugurée le 7 novembre 2024, après des travaux concrets : suppression des surfaces imperméables, création de sols drainants, plantations d'arbres et aménagement d'espaces ombragés. Ces transformations permettent de limiter le ruissellement des eaux pluviales et de réduire les îlots de chaleur. Dans la continuité, l'école Charles Gros a bénéficié d'un projet similaire, réalisé courant 2025 et inauguré en fin d'année.

Ces aménagements offrent aux élèves des espaces plus naturels, favorisant à la fois le bien-être, les usages pédagogiques extérieurs et l'adaptation aux enjeux climatiques.



[V E R G E Z E]

Requalification et désimperméabilisation de la place de la République

La requalification de la Place de la République à Vergèze transforme cet espace central en un lieu à la fois fonctionnel, esthétique et durable. L'un des objectifs principaux est la désimperméabilisation des sols, un enjeu clé pour limiter le ruissellement des eaux de pluie, réduire les risques d'inondations et améliorer la gestion des eaux pluviales en milieu urbain.

Ce projet intègre également la création d'îlots de fraîcheur, avec des espaces verts, des fontaines et des jets d'eau, pour lutter contre les effets des îlots de chaleur urbains. Ces aménagements permettent de rafraîchir l'air, d'améliorer la biodiversité locale et d'offrir aux habitants un lieu de détente agréable, tout en renforçant la résilience de la ville face aux températures extrêmes.

Mesure 3.2 : Pour la cohésion sociétale

Objectifs de la mesure :

- Le soutien à la participation et aux actions citoyennes pour accroître les liens sociaux dans les villes et les villages, l'éducation et la jeunesse,
- L'accompagnement du milieu associatif et sportif, réhabilitation des salles communales / intercommunales ou de sports,
- L'aménagement et soutien à l'investissement pour la pratique et la facilitation de l'accès à la culture et l'art,
- La création et l'animation de tiers lieux, fabriques de territoire et autres lieux d'échanges et de rencontres intergénérationnelles ou issu de l'Economie Sociale et Solidaire,
- Le développement des sites France Service pour un accès illimité aux droits, informations et accompagnement,
- Le financement de postes de conseillers numériques afin de résorber la fracture numérique,
- Les opérations portées par les intercommunalités telles que la plateforme de rénovation énergétique, les Programme d'amélioration de l'habitat privé (OPAH-RU) ont également vocation à être soutenues,
- Le soutien à la modernisation des services publics et des collectivités territoriales.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Création d'un pumtrack	Calvisson	106 290 €	13 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville	Codognan	53 000 €	12 625 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Aménagement d'un espace festif polyvalent	Combas	69 098 €	19 111 €	Salle associative et/ou mutualise (ancien dispositif)
	Réalisation des travaux de création d'un city-park	Combas	69 098 €	13 000 €	Fonds régional d'intervention
	Aménagement d'un ensemble sportif	Junas	396 000 €	21 000 €	Fonds régional d'intervention
	Rénovation du stade Fernand Brunel	Lunel	383 168 €	45 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Rénovation de la plaine des jeux	Marsillargues	727 246 €	70 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Travaux d'accessibilité de la salle multisports	Marsillargues	111 155 €	13 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Création d'un city-stade	Mus	47 083 €	9 500 €	Fonds régional d'intervention
	Création d'un city-stade	Vestric-et-Candiac	69 124 €	14 000 €	Fonds régional d'intervention
2023	Mise en accessibilité e de la salle des fêtes communale Jean Bosc	Aigues-Vives	551 159 €	14 056 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Travaux de réfection des courts de tennis	Aubord	152 514 €	15 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Réhabilitation du stade de football	Calvisson	709 300 €	80 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Réalisation d'un terrain multisport agrémenté de divers espaces dédiés à la pratique sportive	Cannes-et-Clairan	87 988 €	12 000 €	Fonds régional d'intervention
	Construction d'une médiathèque intercommunale au Grau-du-Roi	CCTC	2 483 352 €	175 000 €	Aides aux équipements culturels et patrimoniaux structurants
	Diagnostic de l'appareil commercial du centre-ville d'Aigues-Mortes - Phase 2	CCTC	7 020 €	3 510 €	Etude PVD/BCO
	Mise en accessibilité du bâtiment abritant la Mairie et l'école à Saint-Christol	Entre-Vignes	243 091 €	32 041 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Remplacement du revêtement de la halle des sports Fernand Brunel	Lunel	216 464 €	45 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Aménagement d'un parc multifonctionnel (revêtements, structure des cheminements à l'aire de jeux) - Tranche 1 sur 2	Nages-et-Solorgues	227 191 €	31 047 €	Espaces publics résilients
	Construction d'un pumtrack	Sommières	84 960 €	10 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
2024	Création d'un pôle d'activités multisports intergénérationnel	Souviagnargues	191 354 €	21 000 €	Fonds régional d'intervention
	Mise en accessibilité de cinq bâtiments communaux : école du Coudoyer, école Libération, Centre sportif Robert Gourdon, Cimetière centre-ville, Foyer et bureau municipal de Gallican	Vauvert	251 657 €	39 656 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Rénovation du skate park et création d'un pumtrack	Vergèze	210 000 €	20 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Création d'un city-park	Villevieille	84 601 €	10 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Construction d'un parc intergénérationnel (aménagement d'un pumtrack)	Aimargues	166 141 €	20 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Construction d'un terrain multi-sports et d'un skatepark	Le Caillar	162 000 €	17 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Aménagement d'un espace sportif et récréatif pour les enfants et adolescents à proximité de la piste de pumtrack et réhabilitation du terrain de football en stabilisé	Aujargues	143 406 €	18 000 €	Fonds régional d'intervention
	Aménagement d'un espace sportif et d'un espace récréatif	Salinelles	7 910 €	2 000 €	Fonds régional d'intervention
	Informatisation de la gestion des prêts de livres et autre supports culturels	Boiszières	2 317 €	700 €	Fonds régional d'intervention
	Création d'un complexe multisport et modernisation des équipements sportifs existants	Uchaud	808 200 €	20 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
2025	Création d'un city-park	Vestric-et-Candiac	82 945 €	14 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Création d'une salle des rencontres	Le Grau-du-Roi	4 904 095 €	150 000 €	Equipements structurants BCO
	Création d'un pumtrack à l'entrée du Camping de l'Espiguette	SPL Le Grau-du-Roi Développement	351 961 €	12 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Rénovation complète de la salle communale polyvalente et de spectacles Antoine Roux	Lunel-Viel	1 071 200 €	150 000 €	Equipements structurants BCO
	Création d'un skatepark	Marsillargues	148 704 €	15 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Création d'un skatepark	Entre-Vignes	55 096 €	6 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Construction d'un parc intergénérationnel : création d'un skate-park	Aimargues	948 638 €	10 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Mise en accessibilité du bâtiment du relais Petite Enfance	CALA	127 423 €	21 237 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Déconstruction et construction d'une piscine énergétiquement exemplaire et socialement accessible à tous (Phase 1)	CALA	20 136 500 €	450 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Construction d'une école de musique intercommunale	CCPS	1 200 000 €	80 000 €	Equipements structurants Bourg-Centre Occitanie
2025	Construction de nouvelles arènes	Entre-Vignes	1 971 978 €	246 477 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Réhabilitation des trois courts de tennis	Congénies	98 284 €	8 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Espace mutualisé pour la vie associative	Entre-Vignes	1 283 999 €	75 000 €	Equipements structurants Bourg-Centre Occitanie
	Etude de faisabilité et de programmation pour la restructuration du plateau sportif	Le Grau-du-Roi	20 640 €	10 320 €	Etude PVD/BCO
	Remplacement du revêtement de sol de la halle des sports Arnassan	Lunel	118 741 €	20 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville	Lunel-Viel	213 704 €	5 000 €	Accessibilité des bâtiments publics
	Création d'un terrain multisports	Lunel-Viel	139 216 €	12 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Travaux de réfection d'une aire de jeux pour enfants	Montpezat	32 124 €	8 000 €	Fonds régional d'intervention
	Création d'un pumtrack	Vauvert	179 460 €	14 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Création d'un skate-park	Vauvert	183 780 €	15 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
Installation de nouveaux jeux pour enfants sur plusieurs sites	Vestric-et-Candiac	11 028 €	2 750 €	Fonds régional d'intervention	
			42 101 404 €	2 141 030 €	51 opérations



[A I M A R G U E S]

Construction du parc intergénérationnel Docteur Pierre Broche

Le parc du Dr Pierre Broche, situé à Aimargues, est un parc récemment créé qui s'étend sur plus de 2 hectares. Conçu comme un espace public dédié aux loisirs et à la détente, il comprend plusieurs équipements : terrains de pétanque, aire de jeux pour enfants, agrès sportifs, terrain de football d'entraînement, skatepark et pumptrack.

Avec plus de 150 arbres de 20 essences différentes, le parc constitue également un véritable îlot de nature et de fraîcheur au cœur de la commune, offrant des zones ombragées propices à la promenade et au repos.

Le projet comporte aussi une dimension pédagogique : lors de la plantation, 607 élèves des écoles d'Aimargues ont participé à une opération de parrainage d'arbres, contribuant à sensibiliser les plus jeunes à la nature et à la biodiversité. Par la diversité de ses équipements et la qualité de ses aménagements, le parc attire aujourd'hui un public dépassant la seule commune d'Aimargues, bénéficiant également aux habitants des communes environnantes.



[L U N E L A G G L O]

Centre aquatique intercommunal Pierre Soujol

Lunel Agglo poursuit la transformation de son offre sportive et de loisirs avec la construction du centre aquatique intercommunal Pierre Soujol, un équipement moderne et éco-responsable situé sur le site de l'ancienne piscine Aqualuna à Lunel.

Ce projet, pensé pour les 14 communes du territoire, vise à répondre aux besoins des scolaires, des clubs sportifs et des familles.

La première pierre a été posée le 9 février 2026, marquant le lancement officiel du chantier après le démarrage des travaux le 5 janvier 2026. L'ouverture du centre aquatique est attendue à l'été 2027, après environ 18 mois de travaux.

Avec plus de 1 200 m² de bassins intérieurs et extérieurs, l'équipement comprendra un bassin sportif de 25 m, un bassin polyvalent, une pataugeoire, ainsi qu'un bassin extérieur nordique. Conçu pour être plus spacieux et accessible que l'ancienne Aqualuna, il intégrera également des espaces de détente, des terrasses et des locaux pour les clubs.

Ce centre aquatique, parmi les investissements majeurs de l'agglomération, vise à renforcer l'attractivité du territoire et à offrir un service structurant à tous les publics de Lunel Agglo.



[E N T R E - V I G N E S]

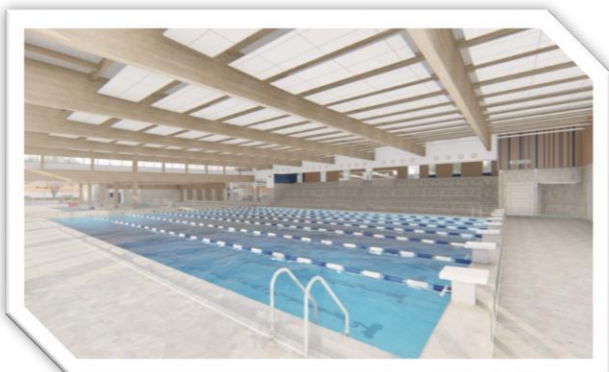
Théâtre des arènes

La commune d'Entre-Vignes s'est récemment dotée d'un nouvel équipement structurant avec l'inauguration du « Théâtre des arènes », implanté sur le site de l'ancienne gare de Saint-Christol, le long de la voie verte. Pensé comme un espace polyvalent, ce lieu vise à valoriser les traditions camarguaises tout en accueillant des événements culturels et associatifs.

D'une superficie d'environ 1 500 m², l'équipement comprend une piste d'arènes, des gradins et plusieurs espaces dédiés aux associations et aux activités culturelles.

Les arènes ont été inaugurées le 20 septembre 2025, à l'occasion d'un week-end festif porté par les associations locales. Ce nouvel espace accueille désormais courses camarguaises, spectacles, concerts et manifestations populaires, à l'image de concerts programmés dans les prochaines saisons culturelles.

Avec ce projet, la commune – née en 2019 de la fusion de Saint-Christol et Vérargues – se dote d'un véritable pôle culturel, sportif et festif, destiné à renforcer l'attractivité et la convivialité du territoire.



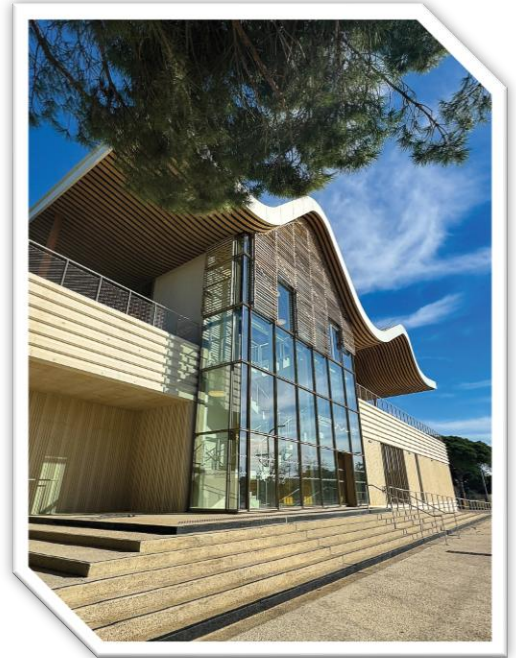


[CCTC / LE GRAU-DU-ROI]
**Médiathèque Ernest Hemingway
et salle des rencontres « L'Agora »**

Le 23 novembre 2024, la commune du Grau-du-Roi, en collaboration avec la Communauté de Communes Terre de Camargue, a inauguré la médiathèque intercommunale Ernest Hemingway et la salle des fêtes "L'Agora". Ce projet, mené en co-maîtrise d'ouvrage, vise à enrichir l'offre culturelle locale tout en optimisant l'utilisation de l'espace.

La médiathèque, située au premier étage, s'étend sur 600 m² et offre un espace moderne pour la lecture, les ateliers et les événements culturels. Elle s'inscrit dans un programme de développement du réseau des médiathèques intercommunales. Au rez-de-chaussée, la salle "L'Agora", de 1 300 m², est dédiée aux événements locaux, renforçant ainsi les liens sociaux et culturels au sein de la commune.

L'architecture du bâtiment, conçue par l'architecte Gilles Gal, s'inspire de l'identité maritime du Grau-du-Roi, avec des matériaux tels que le bois et le béton teinté sable, rappelant les éléments naturels de la région. Ce projet répond à un besoin croissant d'espaces culturels et de rencontres et constitue un atout majeur pour le territoire de Terre de Camargue, la commune du Grau-du-Roi et leurs habitants.



[MARSILLARGUES]
Création d'un skatepark

Dans le cadre de l'inauguration du skatepark de Marsillargues, la première édition de l'Urban Fusion s'est tenue le 28 septembre 2024. Cet événement fédérateur et festif a mis à l'honneur la culture urbaine et les sports de glisse. La commune de Marsillargues a ainsi célébré l'ouverture de son skatepark, un espace de 400 m² conçu pour le skateboard, le roller, le BMX et la trottinette, avec des modules adaptés à tous les niveaux. Gratuit et ouvert à tous, il enrichit l'offre sportive locale et répond aux attentes des passionnés.



[LUNEL-VIEL]
**Rénovation de la salle polyvalente
et de spectacles Antoine Roux**

La Salle Antoine Roux à Lunel-Viel a récemment fait l'objet d'une importante rénovation, redonnant un nouveau souffle à cet équipement central de la commune.

Lancé en 2025, ce projet ambitieux visait à améliorer le confort, la fonctionnalité et la performance énergétique du bâtiment, tout en répondant aux besoins des associations et des événements locaux.

Grâce à ces travaux, la salle dispose désormais d'aménagements modernes, adaptés aux activités culturelles, sportives et festives. L'isolation thermique et acoustique a été renforcée, garantissant un cadre plus agréable et économe en énergie. Le hall d'entrée a également été repensé pour optimiser l'accueil du public, tandis que de nouveaux équipements répondent aux exigences actuelles.

La salle rénovée a été inaugurée le 5 mars 2026, marquant la fin du chantier et sa réouverture au public.

Ce réaménagement renforce l'attractivité du lieu et son rôle majeur dans la vie associative, favorisant les rencontres, la convivialité et l'accès à la culture pour tous.



[CALVISSON]
Rénovation du stade de football

Le stade de Calvisson a bénéficié d'une rénovation complète, avec un accent particulier sur l'installation d'une nouvelle pelouse synthétique de haute qualité, offrant ainsi un terrain plus durable, résistant aux intempéries et nécessitant moins d'entretien. Cette transformation a également inclus la modernisation des vestiaires, l'amélioration de l'éclairage pour garantir des matchs en soirée, ainsi que des aménagements de sécurité renforcés pour le confort des joueurs et des spectateurs. Ces travaux ont pour objectif de fournir aux équipes locales un cadre optimal pour leurs entraînements et compétitions, tout en contribuant à l'attrait du stade pour de futurs événements sportifs.





OBJECTIF STRATÉGIQUE 4
Œuvrer pour la qualité de l'eau et de l'air



66
opérations
soutenues



17,1 M€
Investis sur
le territoire



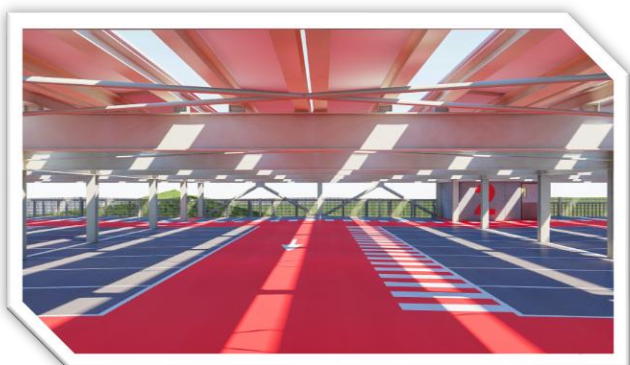
3,1 M€
de subventions
Région Occitanie

Mesure 4.1 : Par les mobilités durables

Objectifs de la mesure :

- Les stratégies locales en matière de politiques de mobilités comme l'élaboration d'un plan de mobilité et des schémas vélos,
- Les aménagements de pôles d'échanges multimodaux et leurs connexions,
- Les aménagements/équipements cyclables ou pédestres. Il est cependant important de pouvoir démontrer l'anticipation des continuités futures entre tous les aménagements envisagés,
- La limitation de la place de la voiture dans les centres villes : solutions douces, efficaces et sécurisées. Assurer une meilleure desserte d'équipements communaux/intercommunaux et ainsi permettre à chacun d'y accéder et notamment les plus jeunes, en privilégiant la piétonisation et l'apaisement des centres villes,
- Les actions pour le développement d'une politique du covoiturage : animation et équipement,
- Les dispositifs d'équipements de vélos à assistance électrique et/ou en véhicules électriques,
- L'aménagement d'interconnexions entre les réseaux communaux, intercommunaux et des métropoles pour améliorer les déplacements quotidiens et rendre accessible le territoire,
- Le remplacement des flottes de véhicules existantes par des véhicules propres et bas carbone,
- L'amélioration des transports en commun et à la demande.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
	Pôle d'Echange Multimodal de Vauvert - Tranche 2 sur 2	Vauvert	3 000 378 €	887 819 €	Mobilité : intermodalité gares et PEM
2022	Création d'une liaison cyclable entre le Pôle d'Echange Multimodal et la voie verte Lunel – Marsillargues	Lunel	316 015 €	58 062 €	Fonds européens transports durables
	Pôle d'Echange Multimodal du Grau-du-Roi	SNCF RESEAU	303 522 €	151 761 €	Transport ferroviaire
	Aménagement d'un point d'arrêt routier	Le Grau-du-Roi	50 593 €	15 134 €	Mobilité : infrastructures de transports routiers de voyageurs
2023	Mise en accessibilité de deux arrêts sur la commune de Campagne	Campagne	15 325 €	11 493 €	Interventions en faveur des transports
	Pôle d'Echange Multimodal d'Aigues-Mortes : études d'avant-projet	Aigues-Mortes	19 735 €	9 868 €	Mobilité : intermodalité gares et PEM
2024	PVD/BCO - Elaboration d'un plan local de déplacements	Aigues-Mortes	57 400 €	25 945 €	Etude PVD/BCO
	Piste cyclable Lunel-Lunel-Viel	CALA	347 650 €	43 456 €	Plan Vélo
	PVD/BCO - Schéma directeur des mobilités actives	Calvisson	23 265 €	11 633 €	Etude PVD/BCO
	Aménagements cyclables sécurisés autour du rond-point 2000 au Grau-du-Roi/Port Camargue	Le Grau-du-Roi	318 191 €	63 637 €	Plan Vélo
2025	Mission d'étude de faisabilité de solutions de mobilités collectives et partagées sur le territoire Terre de Camargue	CCTC	50 010 €	25 005 €	Etude PVD/BCO
			4 502 084 €	1 303 813 €	11 opérations



[C C R V V]
Création du Pôle d'Echanges Multimodal de Vergèze-Codognan

Le Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de Vergèze-Codognan, inauguré le 29 octobre 2024 après environ deux ans de travaux, est une infrastructure destinée à améliorer la mobilité et l'intermodalité autour de la gare SNCF de Vergèze-Codognan, point important de l'axe ferroviaire entre Montpellier et Nîmes : il répond à une forte fréquentation croissante de la gare (près de 500 000 voyageurs annuels fin 2024). Le site offre 329 places de stationnement gratuites, réparties entre un parking silo de trois niveaux et un parking extérieur, avec places pour vélos et bornes de recharge pour véhicules électriques. Des cheminements doux et un abri vélo sécurisé facilitent les arrivées à pied ou à vélo.

Il comprend aussi une gare routière avec trois quais bus pour des correspondances fluides entre bus, trains et autres modes de transport, ainsi qu'un dépose-minute, des ascenseurs rendant accessibles les quais aux personnes à mobilité réduite, et des toilettes publiques.

L'aménagement a été pensé pour faciliter les correspondances (train, bus, voiture, vélo), fluidifier les déplacements quotidiens et encourager des pratiques plus durables, avec notamment une toiture prévue pour des panneaux photovoltaïques et une conception intégrant les enjeux environnementaux du territoire.

L'accès au PEM est gratuit 24 h/24, contribuant à réduire la dépendance à la voiture individuelle tout en améliorant le confort et l'attractivité des transports collectifs pour les habitants et les usagers de passage.



[CCTC]

Etude de faisabilité de solutions de mobilités collectives et partagées sur le territoire Terre de Camargue

La Communauté de communes Terre de Camargue a lancé en 2025 une étude de faisabilité pour développer des mobilités collectives et partagées sur son territoire. L'objectif est de proposer des alternatives à la voiture individuelle, principal mode de déplacement local et première source d'émissions de gaz à effet de serre. Cette mission analyse notamment la mise en place d'une navette intercommunale et d'un tram-train, en évaluant leur faisabilité technique, organisationnelle et financière. Inscrite dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la démarche s'appuie aussi sur une concertation des habitants afin d'adapter les solutions aux besoins réels du territoire. L'enjeu est de construire un système de mobilité plus durable, accessible et moins dépendant de la voiture.



[LE GRAU-DU-ROI] Aménagement de déplacement doux en site propre du centre-ville rive droite au Pont des Abîmes

La ville du Grau-du-Roi a mis en service un nouvel aménagement pour les déplacements doux le long de la rive droite, entre le centre-ville et le Pont des Abîmes. Ce projet vise à sécuriser et faciliter la circulation des piétons et des cyclistes, tout en offrant un cadre agréable pour les balades quotidiennes ou touristiques.

La piste cyclable bidirectionnelle, longue d'environ 1,4 km, est entièrement séparée de la circulation automobile, ce qui permet aux cyclistes de circuler en toute sécurité. Des cheminements piétons distincts ont été aménagés sur le même tracé, garantissant la cohabitation harmonieuse entre tous les usagers. Le revêtement de la piste est confortable et adapté aux différents types de vélos, trottinettes ou rollers.

Le projet comprend également des zones ombragées, du mobilier urbain pour se reposer, ainsi que des points d'attache pour les vélos.

Ces aménagements permettent de relier facilement quartiers résidentiels, commerces, équipements publics et zones touristiques, tout en favorisant les modes de déplacements doux dans un secteur très fréquenté en saison estivale.

Enfin, ce nouvel axe s'inscrit dans un réseau plus large de pistes cyclables de la commune, permettant de relier la rive droite à la rive gauche et de prolonger les itinéraires vers d'autres quartiers et la zone portuaire, créant ainsi une continuité sécurisée pour les cyclistes et piétons.



[CALA]

Piste cyclable entre Lunel et Lunel-Viel

L'un des derniers projets de mobilité douce de Lunel Agglo vient d'être concrétisé avec l'inauguration d'une piste cyclable de 1,5 km reliant les communes de Lunel à Lunel-Viel, le long du chemin de Lunel-Viel.

Cette voie de 3 m de large, entièrement séparée de la circulation automobile et parallèle à la RN 113, permet de sécuriser les déplacements à vélo et à pied, qu'il s'agisse de trajets du quotidien ou de balades.

Le parcours commence à proximité de la zone commerciale des Quatre-Saisons à Lunel et se termine au parc de l'Orangerie à Lunel-Viel, offrant une liaison directe entre les centres-villes et leurs équipements – comme le collège Mistral, le lycée Louis-Feuillade ou encore le stade Brunel côté Lunel.

Cette nouvelle infrastructure s'intègre aussi à un réseau plus large de voies cyclables : du côté de Lunel, elle permet de prolonger les itinéraires vers Marsillargues ou La Grande-Motte, tandis qu'à Lunel-Viel elle facilite l'accès aux berges du Dardaillon et à la Boucle Pescalune qui relie plusieurs communes alentour.

Au-delà de la simple liaison, ce tracé transforme une ancienne piste de terre très fréquentée en une voie goudronnée, confortable et propre, adaptée à tous les usagers : vélos, trottinettes, piétons ou familles en balade.



Mesure 4.2 : Par la gestion de l'eau exemplaire

Objectifs de la mesure :

- Les études stratégiques (schémas directeurs eau et assainissement, GEMAPI, etc.),
- Les travaux visant à améliorer l'assainissement collectif qu'il s'agisse de la réhabilitation de réseaux défectueux, de renouvellement et d'extension de réseaux, d'amélioration de la performance des stations d'épuration, d'extension de la capacité des STEP pour répondre aux enjeux d'accueil des populations et des entreprises,
- Les opérations visant à l'accompagnement des opérations de réhabilitation des installations d'assainissement non collectifs sur les bassins versants sensibles,
- La gestion des eaux pluviales et la désimperméabilisation des sols,
- La création, le renouvellement et l'extension des réseaux ou des usines d'eau potable, des réservoirs et châteaux d'eau, la sécurisation de l'alimentation en eau,
- La restauration et la préservation des continuités écologiques et du réseau hydraulique,
- La sensibilisation des usagers sur les risques et l'utilisation de la ressource,
- Les études, observations et actions pour les enjeux majeurs liés au grand cycle de l'eau, aux risques et aux activités économiques et sociales (salinisation, trait de côte, etc.).

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Aménagement rive droite du Vidourle : investigations géotechniques	EPTB Vidourle	160 000 €	32 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Aigues-Vives	552 559 €	13 041 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Aimargues	349 076 €	52 361 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Aubais	576 100 €	38 043 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Aubord	87 175 €	13 076 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Beauvoisin	76 545 €	11 482 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Boissières	175 131 €	26 270 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Calvisson	134 108 €	20 116 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Cannes-et-Clairan	49 777 €	7 467 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	CCPC	44 810 €	6 722 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Codognan	65 918 €	9 888 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Crespian	128 719 €	19 308 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Création de digues à Aimargues et Gallargues : études	EPTB Vidourle	40 000 €	8 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Création de digues de second rang à Aimargues et Gallargues : Dossiers réglementaires	EPTB Vidourle	120 000 €	24 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Création de digues de second rang à Aimargues et Gallargues : EDD	EPTB Vidourle	48 000 €	9 600 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Etude système endiguement à Gallician	EPTB Vistre Vistrenque	80 000 €	16 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Etude système endiguement à Vauvert	EPTB Vistre Vistrenque	90 000 €	18 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Première EDD pour les barrages Rieu et Grand Campagnolle à Aubord	EPTB Vistre Vistrenque	120 000 €	18 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Réalisation première EDD pour le barrage Valat de Reyne à Vauvert	EPTB Vistre Vistrenque	90 000 €	18 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Sécurisation des digues du Rhône à Vergèze et Codognan - phase préalable	EPTB Vistre Vistrenque	725 000 €	145 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Gallargues-Le-Montueux	166 491 €	24 974 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Junas	83 529 €	12 529 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Réutilisation des eaux non conventionnelles de la commune	Montpezat	24 920 €	5 768 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Nages-et-Sologues	421 265 €	31 410 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	SYMBO/ Elaboration d'un plan de gestion zones humides à Marsillargues	SM du Bassin de l'Or	70 000 €	14 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Souviagnargues	38 900 €	5 835 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Uchaud	566 528 €	84 979 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Vergèze	1 368 333 €	205 250 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Réduction de la vulnérabilité aux inondations de deux bâtiments publics	Vergèze	50 561 €	10 112 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Vestric-et-Candiac	67 371 €	9 206 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	Intempéries septembre 2021	Villetelle	151 853 €	7 505 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
	2023	Etude d'opportunité pour la réutilisation des eaux usées traitées de la station d'épuration d'Aubais	Aubais	11 874 €	2 375 €
Création de digues de second rang à Aimargues : finalisation partie nord		EPTB Vidourle	24 800 €	4 960 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
Investigations piezo Basse Plaine Vidourle		EPTB Vidourle	70 000 €	14 000 €	Plan d'intervention régional pour l'eau
Etude système endiguement du Vistre à Saint-Laurent d'Aigouze		EPTB Vistre Vistrenque	90 000 €	18 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
Intempéries septembre 2021	Mus	521 444 €	78 217 €	Plan d'intervention régional pour l'eau	
Intempéries septembre 2021	Vergèze	131 616 €	32 904 €	Plan d'intervention régional pour l'eau	
2024	Elaboration du plan de gestion de l'Etang de la Murette	Aigues-Mortes	85 000 €	17 000 €	Actions pour le bon fonctionnement et valorisation des milieux aquatiques
	Appui technique pour finaliser la déclaration d'utilité publique des travaux pour la création de digues de second rang à Aimargues et Gallargues	EPTB Vidourle	63 300 €	9 495 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Etudes préalables pour la restauration morphologique de la confluence Aigalade/Vidourle à Salinelles	EPTB Vidourle	85 000 €	17 000 €	Actions pour le bon fonctionnement et valorisation des milieux aquatiques
2025	Travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations à l'école maternelle	Aigues-Vives	20 821 €	2 603 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Etude faisabilité pour la REUT de la STEP du Grau-Du-Roi	CCTC	102 000 €	17 000 €	Gestion durable de la ressource en eau
	Maitrise d'œuvre pour la restauration de la zone humide de la Laune	Lunel	55 000 €	8 250 €	Actions pour le bon fonctionnement et valorisation des milieux aquatiques
	Extension réseau de prévision et surveillance des crues et inondations sur le bassin versant du Vidourle - étude préalable	EPTB Vidourle	50 000 €	10 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Création digue second rang à Gallargues-Le-Montueux - acquisitions foncières	EPTB Vidourle	448 000 €	89 600 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Création digue second rang à Aimargues - acquisitions foncières	EPTB Vidourle	659 852 €	98 978 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Défense des risques inondations et des aménagements permettant de réduire ces risques à Aimargues	EPTB Vidourle	120 000 €	24 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Zonage et étude de réduction des risques d'inondation par débordements et par ruissellements à Junas	EPTB Vidourle	80 000 €	16 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Création digue second rang à Gallargues-Le-Montueux - Finalisation de la MO préalable	EPTB Vidourle	147 740 €	29 548 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Création digue second rang à Aimargues - Finalisation de la MO préalable	EPTB Vidourle	119 960 €	17 994 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Construction d'une digue de protection rapprochée de Lunel contre les crues du Vidourle – Finalisation de la MO préalable	EPTB Vidourle	291 213 €	24 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
	Construction d'une digue de protection rapprochée de Marsillargues contre les crues du Vidourle - Finalisation de la MO préalable	EPTB Vidourle	173 059 €	20 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation
Sécurisation des systèmes d'endiguement protégeant Le Cailar des inondations - Etude préalable	EPTB Vistre Vistrenque	360 000 €	40 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation	
Travaux de protection rapprochée de St-Nazaire de Pézan contre les inondations du Dardailon	SM du Bassin de l'Or	1 128 000 €	140 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation	
Travaux de sécurisation du système d'endiguement Dardailon-Ouest à Lunel Viel	SM du Bassin de l'Or	1 100 000 €	220 000 €	Prévention et réduction des risques d'inondation	
			12 661 349 €	1 869 866 €	55 opérations



[L U N E L]

Restauration de la zone humide de la Laune

La commune de Lunel conduit un projet de restauration et d'aménagement de la zone humide de la Laune, visant à mieux gérer les eaux pluviales, réduire les risques d'inondation et renforcer les fonctions écologiques de ce milieu naturel urbain.

Pour cela, elle va notamment créer une noue de rétention capable de capter et stocker les eaux de ruissellement dans le quartier du Hameau des Lasnes, complétée par des plantations favorisant la biodiversité locale.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie municipale de protection des milieux aquatiques et des zones humides, en lien avec des partenaires techniques et institutionnels, pour concilier gestion hydraulique, biodiversité et cadre de vie des habitants.



[C C R V V]

EPTB VISTRE VISTENQU
SIVOM DU MOYEN RHÔNY

Sécurisation de la digue et renaturation du Rhône

La revitalisation du Rhône à Vergèze et Codognan vise à restaurer le cours d'eau et à renforcer la protection contre les inondations. Un nouveau lit sinueux sera créé entre l'autoroute A9 et le canal Philippe Lamour, avec des berges adoucies et des bras morts remis en eau pour favoriser la biodiversité.

Parallèlement, la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle (CCRVV) prépare la reconstruction de la digue de protection des centres-bourgs de Vergèze et Codognan, avec la revitalisation du Rhône comme mesure compensatoire.

L'opération inclut également l'aménagement d'une voie verte sur la crête de la digue et d'un chemin piéton le long du Rhône, permettant aux habitants de circuler d'un village à l'autre dans un cadre naturel.

L'EPTB Vistre Vistrenque est le maître d'ouvrage unique de l'ensemble de l'opération, avec des coûts prévisionnels de 1 290 000 € HT pour la revitalisation du Rhône (hors digue).

Le calendrier prévoit, en 2024, l'instruction réglementaire, l'archéologie préventive et les acquisitions foncières, suivis des travaux fin 2026 pour une durée de 18 mois



[E P T B V I D O U R L E]

Digues de second rang : un pilier du PAPI 3 du Vidourle pour mieux protéger des inondations

Dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI 3) porté par l'EPTB Vidourle, les digues de second rang constituent un volet essentiel de la stratégie de protection contre les crues sur la basse vallée du Vidourle. Alors que les digues de premier rang constituent la première ligne défensive le long du cours d'eau, les digues de second rang sont implantées plus en retrait, au plus près des zones urbanisées, pour offrir une protection supplémentaire lors d'événements hydrauliques exceptionnels qui dépassent les capacités des digues principales. Ces digues de second rang sont conçues pour intervenir lorsque les surverses ou les niveaux d'eau extrêmes dépassent les protections initiales, limitant ainsi l'entrée d'eau dans les centres-villes et les zones habitées.

L'objectif de ces ouvrages complémentaires est de réduire le risque d'inondation dans les centres urbains et les zones habitées en cas de crue majeure, en limitant l'entrée d'eau dans les zones vulnérables lorsque les digues de premier rang sont submergées ou dépassées.

Le PAPI 3 Vidourle (2024-2029) intègre la création de digues de second rang sur plusieurs secteurs de la basse vallée, notamment à Lunel, Marsillargues, Gallargues-le-Montueux et Aimargues, ainsi que des actions connexes comme le confortement des digues de premier rang et l'amélioration du ressuyage des plaines inondées.

Ces projets répondent à une volonté de renforcer durablement le système d'endiguement du Vidourle, en associant des protections rapprochées aux protections existantes et en intégrant des phases de concertation publique pour associer les habitants et les acteurs locaux à la définition des aménagements.



[A I G U E S - M O R T E S]

Elaboration du plan de gestion de l'Etang de la Murette

La mairie d'Aigues-Mortes élabore un plan de gestion pour l'étang de la Murette, site naturel classé pour sa biodiversité et son paysage au cœur de la Camargue gardoise.

Cette démarche associe des partenaires techniques comme le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise, des acteurs locaux (élu, agriculteurs, acteurs touristiques) et d'autres parties prenantes pour croiser diagnostics écologiques, usages et enjeux environnementaux. L'objectif est de définir des orientations concrètes pour préserver les milieux, améliorer la qualité de l'eau et coordonner durablement les usages de ce territoire naturel remarquable.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 5 Diminuer les impacts et préserver la singularité du territoire



22
opérations
soutenues



6,6 M€
Investis sur
le territoire



1,2 M€
de subventions
Région Occitanie

Mesure 5.1 : Pour la biodiversité et le patrimoine

Objectifs de la mesure :

- Des aménagements de sites naturels et touristiques accueillant des visiteurs, notamment via les labels Grand Site de France et d'Occitanie,
- La préservation et restauration écologique des milieux fragiles (trames vertes et bleues, lutte contre le plastique, etc.),
- L'aménagement et la végétalisation des espaces publics ainsi que la désartificialisation des sols,
- Le soutien aux actions en prévention des risques,
- Des espaces de valorisation du patrimoine naturel, patrimonial et immatériel destinés à différents publics,
- La restauration, protection et valorisation du patrimoine,
- Le soutien à la création, à la réhabilitation, à la conservation, à l'aménagement et à l'équipement des lieux et symboles liés à la pratique des traditions taurines camarguaises,
- Les actions d'éducation et de transmission (communication et sensibilisation) autour des patrimoines culturels et naturels.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Amélioration du fonctionnement du site classé de l'étang de la ville et ses abords au sud des remparts d'Aigues-Mortes	Aigues-Mortes	333 911 €	100 173 €	Aménagement du littoral
	Relevé LIDAR de l'Oppidum d'Ambrussum	CCPL	12 450 €	2 490 €	Restauration du patrimoine culturel
	Restauration de la Tour de l'Horloge	Codognan	157 961 €	30 000 €	Restauration du patrimoine culturel
	CDL - Site du Canavierier	Conservation Espace Littoral Rivage	185 000 €	74 000 €	Biodiversité et patrimoine naturel
	Valorisation écotouristique et culturelle du site du phare de l'Espiguette	Le Grau-du-Roi	2 144 324 €	590 547 €	FEDER Protection et valorisation patrimoine
2023	Restauration de la toiture et des gypseries de l'aile nord du Château	Marsillargues	350 000 €	52 500 €	Restauration du patrimoine culturel
	Travaux de rénovation des façades de l'Eglise	Saint-Laurent d'Aigouze	264 587 €	15 000 €	Fonds régional d'intervention
	Aménagement d'un parc public pédagogique et de loisirs autour des cultures camarguaises	Aubord	309 994 €	50 329 €	Espaces publics résilients
	Restauration du temple - Phase 2	Gallargues-Le-Montueux	484 022 €	45 000 €	Restauration du patrimoine culturel
2024	Restauration de l'église St Etienne (façade ouest, clocher, tourelle)	Le Cailar	454 426 €	38 590 €	Restauration du patrimoine culturel
	Restauration de l'Eglise Notre-Dame-des-Sablons - Tranche optionnelle 1	Aigues-Mortes	300 000 €	45 000 €	Restauration du patrimoine culturel
	Restauration du Château Guillaume de Nogaret - Tranche 2	Marsillargues	224 699 €	33 704 €	Restauration du patrimoine culturel
	Rénovation des arènes - Tranche 1	Sommières	315 600 €	40 000 €	Soutiens aux équipements sportifs
	Etude en vue des travaux de restauration de la Tour de l'Horloge	Vauvert	9 200 €	4 600 €	Etude PVD/BCO
2025	Diagnostic charpente - Couverture en vue de travaux de restauration du Grand Temple	Vauvert	38 400 €	16 000 €	Etude PVD/BCO
	Eglise Saint-Etienne - Restauration des parties hautes (couvertures, édicule, clocheton et mur diaphragme)	Saussines	91 443 €	9 144 €	Restauration du patrimoine culturel
	Restauration du mur de soutènement du moulin de Corbières	Junas	21 600 €	2 700 €	Etude PVD/BCO
			5 697 617 €	1 149 777 €	17 opérations

Mesure 5.2 : Par l'économie circulaire

Objectifs de la mesure :

- La réhabilitation ou le réaménagement des déchetteries avec des mises aux normes, la mise en place des contrôles d'accès dans une recherche d'optimisation et d'équilibre des coûts et de réduction des quantités traitées, facilitation des collectes,
- La création de ressourceries et recycleries,
- L'installation d'équipement de collecte des biodéchets (bacs sélectifs, véhicules de collecte, pavillons de compostage, composteurs collectifs ou individuels),
- La création de plateforme de broyage de déchets verts,
- Le maintien et le développement des démarches d'économie circulaire comme « Les Remendaires » portés par l'association Calade,
- L'initiation à la réutilisation et au traitement local des déchets compostables, sensibilisation des usagers sur la production de déchets et le tri sélectif.

	Intitulé de l'opération	Maitrise d'ouvrage	Coût de l'opération	Région Occitanie	Nature
2022	Tri hors foyer en Pays de Lunel	CCPL	43 346 €	13 003 €	Economie circulaire et déchets
	Création d'espaces de réemploi sur les déchetteries intercommunales	CCPS	750 000 €	15 750 €	Economie circulaire et déchets
2023	Etude et mise en œuvre des tests de collecte des biodéchets avec déploiement	CCPL	22 734 €	6 820 €	Economie circulaire et déchets
	Gestion collective de proximité et tests collecte biodéchets	CCPL	91 150 €	22 057 €	Economie circulaire et déchets
2024	Etude d'optimisation du service public de présentation et gestion des déchets dans le cadre du Contrat Transformation Déchets Occitanie	CCTC	49 750 €	19 900 €	Economie circulaire et déchets
			956 980 €	77 530 €	5 opérations



[C C P S]

Tri à la source des biodéchets

En 2022, la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) a initié un programme de compostage collectif pour promouvoir le tri à la source des biodéchets. Depuis fin 2023, toutes les communes du territoire seront équipées de sites de compostage partagé. Chaque installation comprend trois bacs en bois d'un mètre cube chacun—un pour les dépôts, un pour le broyat nécessaire à l'apport de matières sèches, et un pour la maturation—ainsi qu'un panneau d'information, pour un coût d'environ 850 € par site. La CCPS assure un suivi hebdomadaire des sites, incluant l'entretien des bacs, la gestion des erreurs de tri, ainsi que les opérations de brassage et de transfert. Ce dispositif de compostage partagé devrait permettre de réduire les ordures ménagères de 90 tonnes par an. Parallèlement, la CCPS subventionne à 100 % les composteurs individuels depuis 2023, facilitant ainsi l'adoption du compostage domestique par les habitants.



[A U B O R D]

Aménagement d'un parc public pédagogique et de loisirs autour des cultures camarguaises

Le Parc des Cultures Camarguaises d'Aubord, inauguré le 25 mai 2024, est un espace public dédié à la mise en valeur des traditions camarguaises. Situé au complexe Albert-Roux, il permet aux visiteurs de plonger dans la culture locale à travers une série d'aménagements et d'activités.

Le parc intègre plusieurs éléments emblématiques de la culture camargaise, tels qu'un bouvaou (une arène en bois traditionnelle utilisée pour des démonstrations et événements liés à la bouvine) et une laupio (un préau au toit de chaume, typique des constructions camarguaises, offrant un espace ombragé pour les rassemblements).

Ces installations sont accompagnées d'un parcours d'interprétation, permettant aux visiteurs de découvrir la signification et le rôle de chaque élément dans la culture locale.

Le parc est conçu pour accueillir une variété d'activités :

- Des ateliers pédagogiques pour les écoles et les centres aérés, axés sur les traditions camarguaises.
- Des démonstrations de bouvine en collaboration avec des écoles de raseteurs et la Fédération Française des Courses Camarguaises.
- Des rencontres intergénérationnelles et des manifestations culturelles, réunissant familles et associations locales.

Ces activités ont pour objectif de renforcer la cohésion sociale et de transmettre les traditions aux jeunes générations. Le Parc des Cultures Camarguaises d'Aubord se veut ainsi un lieu de rencontre, d'apprentissage et de célébration des traditions camarguaises, ouvert à tous les publics..



[C O D O G N A N]

Restauration de la Tour de l'Horloge

La Tour de l'Horloge de Codognan, construite en 1857, est un symbole emblématique du village. Elle se distingue par sa forme trapézoïdale unique et son sommet crénelé orné d'une structure en fer forgé surmontée d'une boule représentant la Terre et d'une girouette. La cloche de 200 kg, fondue en 1857 par François Baudouin, sonne toutes les demi-heures, marquant le rythme de la vie locale.

Face à des signes de détérioration, notamment des fissures et des pierres en calcaire abîmées, la municipalité a lancé un projet de rénovation en 2022. Sous la supervision de l'architecte nîmoise Albane Buzançais, les travaux ont inclus la restauration des corniches, l'ajout de zinguerie pour protéger l'édifice des intempéries, le renforcement du sommet avec des tiges en fibre de verre, le nettoyage et la révision du mécanisme de l'horloge, ainsi que le remplacement des pierres endommagées et un sablage pour uniformiser la couleur de la façade.

Cette restauration inaugurée, le 14 février 2024 permet de préserver un patrimoine cher aux Codognanais et de maintenir une tradition séculaire.





Soutien de la Région Occitanie à l'ingénierie territoriale du PETR

2022	2023	2024	2025
35 000 €	35 000 €	35 000 €	33 250 €

[P E T R]

Mission ingénierie financière

Le PETR Vidourle Camargue facilite l'accès aux financements et le suivi des projets des collectivités, notamment à travers le Contrat Territorial Occitanie (CTO) et le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), en collaboration avec la Région Occitanie et la Préfecture du Gard. Depuis 2022, il mène une tournée des communes et EPCI pour accompagner les démarches de financement. Un compte rendu détaillé est systématiquement transmis aux communes. Le cycle annuel de réunions « Subventions et contractualisations » informe sur l'évolution des financements publics et fait le bilan des dispositifs en cours. En 2024 et 2025, ces réunions ont eu lieu dans les cinq EPCI du territoire. Le PETR a également mis à jour son guide des aides et lancé un portail cartographique interactif des projets financés, accessible en 2025 pour visualiser les projets soutenus par les fonds publics et européens.

[C T O]

Assemblée des territoires

Le 19 mars 2024, la Région Occitanie a réuni sa nouvelle Assemblée des Territoires à l'Hôtel de Région de Toulouse. Composée de manière paritaire d'élus et de citoyens, cette instance de concertation a pour objectif de co-développer les politiques territoriales régionales. Une nouvelle réunion plénière de l'Assemblée des Territoires s'est tenue le 23 septembre 2025 à Montpellier, autour du thème de l'intelligence artificielle et de ses impacts pour les collectivités, les territoires et les citoyens. Le PETR Vidourle Camargue a pris part à ces travaux, avec notamment la représentation de Claude Constant, élu de la société civile et président du conseil de développement.



[B O U R G - C E N T R E O C C I T A N I E]

14 communes labélisées

Le dispositif Bourgs-Centres Occitanie vise à renforcer l'attractivité des communes en améliorant les services, l'accès à la santé, le développement économique et le cadre de vie, tout en s'inscrivant dans le Pacte Vert régional. Sur le territoire du PETR Vidourle Camargue, ce dispositif a pris un essor important ces dernières années, grâce à l'engagement des collectivités locales et de la Région.

En 2023, huit communes ont prolongé leurs contrats pour la période 2022-2028 : Calvisson, Sommières, Aimargues, Entre-Vignes, Marsillargues, Lunel-Viel, Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi. Ces contrats ont été validés lors d'une cérémonie en avril 2024, marquant également l'intégration de Vergèze et Gallargues-Le-Montueux. Le PETR Vidourle Camargue a coordonné la rédaction des documents et l'approche contractuelle, ce qui a permis la validation de deux avenants supplémentaires en 2024 (Boisseron et Vauvert), ainsi que de trois nouvelles candidatures (Vergèze, Aubais, Codognan) pour la période 2022-2028. Avec ces nouvelles adhésions, le dispositif compte désormais 14 communes sur le territoire.



[A T I F E D E R]

3 dossiers priorités

Le PETR Vidourle Camargue coordonne l'Objectif Stratégique 5 du FEDER, visant à rééquilibrer le territoire et valoriser les ressources locales. En 2024, la Région Occitanie a priorisé trois opérations dans le cadre de l'ATI FEDER Vidourle avec les montants fléchés de FEDER suivants :

- Commune d'Entre-Vignes – Construction d'une crèche de 20 places : 271 660 €
- Commune de Lunel – Place des Martyrs de la Résistance : 907 922 €
- Commune de Vauvert – Parc Nelson Mandela, réaménagement des abords d'un centre commercial : 195 100 € (en cours d'instruction)



PETR Vidourle Camargue

83, rue Pierre Aubanel

30470 AIMARGUES

04 34 14 80 00

contact@petr-vidourlecamargue.fr

> Pour en savoir plus | www.petr-vidourlecamargue.fr